

Le brevet des collèges

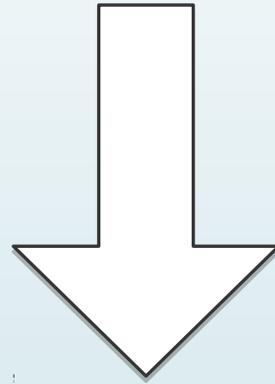




Obtention du brevet



Avoir au minimum **400 points**
sur les **800 points** donnés



contrôle continu et épreuves finales



Le contrôle continu sur 400 points

- ▣ **Validation des 8 compétences du socle**



□ **1 compétence = de 10 à 50 points**

□ **4 niveaux de validation :**

➤ **Maitrise insuffisante = 10 points**

➤ **Maitrise fragile = 25 points**

➤ **Maitrise satisfaisante = 40 points**

➤ **Très bonne maitrise = 50 points**



Les 8 compétences du socle

Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit

Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale

Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques

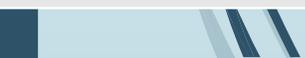
Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps

Les méthodes et outils pour apprendre

La formation de la personne et du citoyen

Les systèmes naturels et les systèmes techniques

Les représentations du monde et l'activité humaine





Les épreuves du brevet



▮ **1 Épreuve orale : Soutenance d'un projet /100**

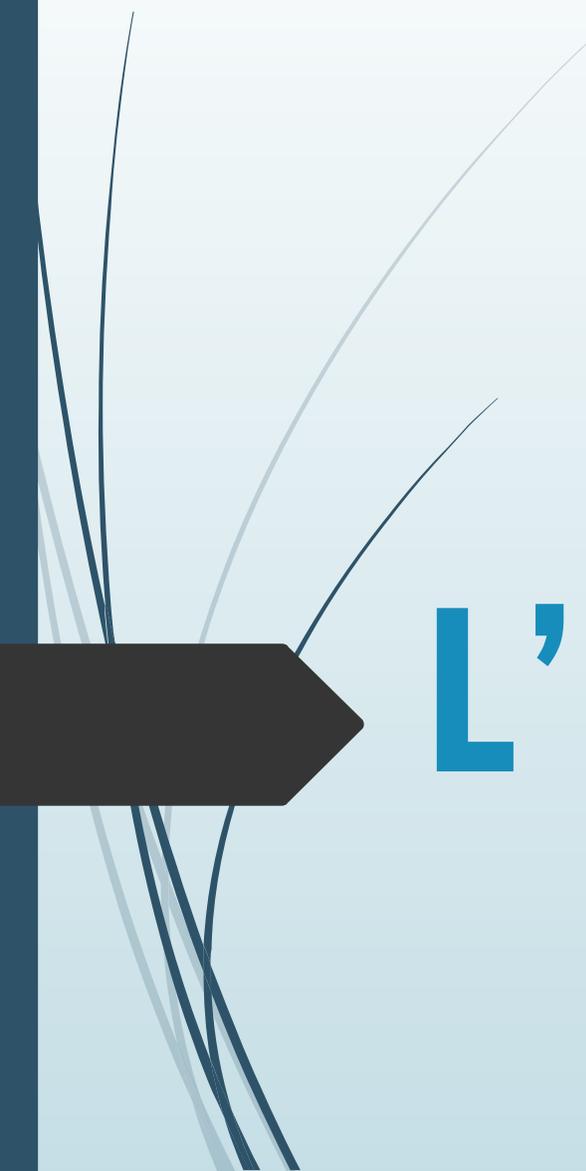
▮ **4 épreuves écrites :**

★ **Épreuve 1 : Mathématiques /100**

★ **Épreuve 2 : Sciences (2 matières sur les 3 tirées au sort) /50**

★ **Épreuve 3 : Français /100**

★ **Épreuve 4: Histoire/Géographie et EMC /50**



L'oral du brevet

A dark blue arrow points to the right from the left edge of the slide. Below it, several thin, curved lines in shades of blue and grey sweep across the left side of the slide.

Objectif de l'épreuve :
la soutenance d'un projet



Des sujets en lien avec les EPI, les parcours éducatifs ou une étude d'histoire des arts.

EPI

- Projets **interdisciplinaires** menés de concert avec différents professeurs au cycle 4.

Histoire des arts

- Analyse d'une oeuvre dans son contexte artistique. L'oeuvre peut avoir été étudiée en classe ou non.

Parcours éducatifs

- 4 parcours possibles :
 - Santé
 - Avenir
 - Citoyen
 - Éducation artistique et culturelle

Qu'est-ce qu'un parcours ?

Le parcours éducatif correspond à une **acquisition progressive de connaissances et de compétences qui s'accumulent tout au long du cheminement de l'élève**, un cheminement dont le principal moteur doit être l'élève lui-même.

Son accompagnement par toute l'équipe pédagogique doit lui permettre à la fois de **structurer ses acquis et de s'approprier son propre parcours**.

Qu'est-ce qu'un parcours ?

★ Le [parcours avenir](#)

Il permet à chaque élève de construire progressivement son **orientation** et de découvrir le monde professionnel. Il s'agit de présenter ici tous les moments qui ont participé à la réflexion sur le choix d'avenir (stage en entreprise, réunions informations...).

★ Le [parcours d'éducation artistique et culturelle](#)

Il correspond à l'acquisition d'une **culture artistique personnelle**. Il s'agit de présenter ici toutes les activités artistiques effectuées (atelier théâtre, visite de musées...).

★ Le [parcours éducatif de santé](#)

Il permet de structurer la présentation des dispositifs qui concernent à la fois la **protection de la santé des élèves**, les activités éducatives liées à la **prévention des conduites à risques** et les activités pédagogiques mises en place dans les enseignements en référence aux programmes scolaires (PSC1, SVT...).

★ Le [parcours citoyen de l'élève](#)

Il vise à la construction, par l'élève, d'un **jugement moral et civique**, à l'**acquisition d'un esprit critique et d'une culture de l'engagement** (concours sur l'Europe, rôle de délégués...).

Une soutenance orale :

- Un exposé oral avec **diaporama obligatoire** comme support.

Possibilité d'une aide à la réalisation d'un diaporama (formation ?)

- Non pas le projet (réalisation concrète) en lui-même, mais vos compétences orales : **vos capacités à présenter de façon claire et synthétique votre travail, votre pensée...**

- Possibilité de réaliser l'oral seul ou en groupe.

Structure de l'épreuve

Deux parties

- Première partie : **votre exposé**
 - 5 minutes (par élève en cas de présentation de groupe)
- Deuxième partie : un **entretien avec le jury**
 - 10 minutes
- Durée totale de l'épreuve : 15 minutes

Votre exposé : contenus

Présentation du projet

- explication de la mise en œuvre : description des étapes de la conception à la production finale (qui peut venir illustrer votre propos) ; objectif du projet.
- justification de la démarche et des choix opérés, implication personnelle.
- bilan de l'expérience, regard critique sur le travail réalisé, bénéfices en termes de compétences et de connaissances.



Votre exposé : contenus

L'entretien avec le jury

- Approfondissements, éclaircissements suite à votre exposé.
- Elargissement possible à d'autres projets réalisés au cours de votre scolarité.

Déroulement de l'épreuve de l'oral du DNB

- ▮ **Quand ?** → le mercredi 3 juin 2020.
- ▮ **Convocation individuelle** officielle à l'épreuve donnée par l'établissement.
- ▮ **Où ?** → Au sein même du **collège**.
- ▮ **Avec qui ?** → Devant un **jury** composé de **2 professeurs du collège**.

Oral Blanc

- ▣ Le **mercredi 8 avril 2020**.
- ▣ Sur **convocation** par le chef d'établissement.
- ▣ **Fiche de choix** à remplir et à rendre.
- ▣ **Diaporama obligatoire**.
- ▣ Possibilité de prendre le même sujet que pour l'épreuve finale.

Choix du projet présenté

Fiche de choix à
remplir et à transmettre
à la vie scolaire



COLLÈGE PRIVÉ SAINT EUGÈNE DE MAZENOD
13011 MARSEILLE - RNE 0131385K

DIPLÔME NATIONAL DU BREVET 2018
Épreuve orale du DNB : soutenance d'un projet



Le cadre réglementaire de l'épreuve orale du Diplôme National du Brevet prévoit que « Le choix du sujet ou du projet que le candidat souhaite présenter durant l'épreuve orale est transmis au chef d'établissement par les responsables légaux de l'élève, selon les modalités fixées par le conseil d'administration » (CI note de service n° 2017-172 du 22-12-2017).

Cette épreuve orale se déroule en deux temps : un exposé suivi d'un entretien avec le jury :

- 5 min + 10 min dans le cas d'une épreuve individuelle
- 10 min + 15 min dans le cas d'une épreuve collective (3 coéquipiers maximum)

Les représentants légaux peuvent choisir le projet présenté parmi ceux qui ont été réalisés par le candidat pendant le temps scolaire telles que précisées dans la note de service n° 2017-172 du 22-12-2017.

CHOIX DU PROJET PRÉSENTÉ (cocher la case correspondante)					
Dans le cadre d'un des parcours éducatifs				Dans le cadre d'un enseignement de pratique interdisciplinaire	Dans le cadre de l'histoire des arts
Parcours avenir	Parcours citoyen	Parcours d'éducation artistique et culturelle	Parcours santé		
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Présentation individuelle		Cocher le mode de présentation choisi		Présentation collective (nom des autres candidats qui participent à la même soutenance)	
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
NOM	prénom	classe	NOM	prénom	classe
Présentation du projet choisi et conduit dans le cadre scolaire et accompagné par l'équipe pédagogique de la classe					
Intitulé du sujet ou du projet					
Contenu du sujet ou du projet					
Disciplines d'enseignement impliquées					
Support de présentation de la soutenance : production nécessitant un équipement numérique ou autre					
Choix d'une autre langue de présentation que le français (le projet pouvant être partiellement présenté en langue étrangère ou régionale) si la langue est enseignée dans l'établissement					
A			le .../.../2018		
			Signature des parents		

Évaluation de l'épreuve

- Sur 100 points au total
- 50 points pour la maîtrise de l'expression orale
- 50 points pour la maîtrise du sujet présenté


DIPLÔME NATIONAL DU BREVET

SESSION _____
 NOM PRÉNOM _____

FICHE D'ÉVALUATION DE L'ÉPREUVE ORALE
 (SOUTÈNANCE D'UN PROJET)

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
RÉFÉRENCES : NOM de service n° 2017-072 du 22-12-2017 publiée au BO n° 3 du 4 janvier 2018

Épreuve orale : soutenance d'un projet	Maîtrise insuffisante	Maîtrise fragile	Maîtrise satisfaisante	Très bonne maîtrise
Maîtrise de l'expression orale Absence de fluidité du discours. Pauvreté lexicale. Erreurs fréquentes de grammaire et syntaxe. Nombreuses répétitions. La communication repose sur l'aide apportée par l'examinateur.	10 pts	25 pts	40 pts	50 pts
Maîtrise du sujet présenté Des difficultés importantes à identifier les différentes étapes du projet et à indiquer ce que le projet lui a appris/appris à faire. Absence de réflexion sur la démarche et les choix opérés. Appropriation très faible du projet. Ne parvient pas à construire un exposé de quelques minutes.	10 pts	25 pts	40 pts	50 pts
	Des difficultés à donner de la fluidité à sa présentation. Forçage du vocabulaire (limité) et des erreurs d'intonation. Des difficultés à réagir et réajuster, à argumenter dans l'échange.	Langue globalement correcte, vocabulaire assez étendu. Capacité de recourir à des stratégies pour, le cas échéant, reformuler sans nuire à la fluidité de l'expression. Peut réagir de manière adaptée aux sollicitations de son interlocuteur.	L'oral est dynamique. Le candidat s'exprime dans une langue correcte et fluide. Vocabulaire riche et précis, peut notamment verbaliser des émotions et sensations en employant un lexique adapté. Sait développer efficacement des stratégies pour affiner sa présentation. Capable d'engager au cours d'un échange et de prendre en compte ses interlocuteurs.	Restitue de façon très satisfaisante les principales étapes du projet. Sait restituer précisément ce qu'il a appris/appris à faire et ce que le projet lui a apporté. Capable de porter un regard critique sur sa production individuelle (ou collective) et de formuler un avis personnel à propos d'une œuvre ou d'une situation. Peut justifier avec pertinence ses choix et les démarches adoptées. Très bonne appropriation du projet.

Préciser les dates à l'un des degrés de réussite.
 Encadrer (sans le fractionner) le nombre de points attribués pour chaque partie du tableau : maîtrise de l'expression orale et maîtrise du sujet présenté.

TOTAL : maîtrise de l'expression orale + maîtrise du sujet présenté :

JURY 1 _____ JURY 2 _____

..... + = /100 points

DIPLÔME NATIONAL DU BREVET

SESSION _____

FICHE D'ÉVALUATION DE L'ÉPREUVE ORALE
(SOUTENANCE D'UN PROJET)

NOM PRÉNOM _____

Références : note de service n° 2017-172 du 22-12-2017 publiée au BO n° 1 du 4 janvier 2018

Épreuve orale : soutenance d'un projet	Maîtrise insuffisante		Maîtrise fragile		Maîtrise satisfaisante		Très bonne maîtrise	
Maîtrise de l'expression orale	Absence de fluidité du discours. Pauvreté lexicale. Erreurs fréquentes de grammaire et syntaxe. Nombreuses répétitions. La communication repose sur l'aide apportée par l'examineur.	10 pts	Des difficultés à donner de la fluidité à sa présentation. Parvient à communiquer malgré un vocabulaire limité et des erreurs élémentaires. Des difficultés à réagir et dialoguer, à argumenter dans l'échange.	25 pts	Langue globalement correcte, vocabulaire assez étendu. Capable de recourir à des stratégies pour, le cas échéant, reformuler sans nuire à la fluidité de l'expression. Peut réagir de manière adaptée aux sollicitations de son interlocuteur.	40 pts	L'oral est dynamique. Le candidat s'exprime dans une langue correcte et fluide. Vocabulaire riche et précis; peut notamment verbaliser des émotions et sensations en employant un lexique adapté. Sait développer efficacement des stratégies pour affiner sa présentation. Capable d'argumenter au cours d'un échange et de prendre en compte ses interlocuteurs	50 pts
Maîtrise du sujet présenté	Des difficultés importantes à identifier les différentes étapes du projet et à indiquer ce que le projet lui a appris/appris à faire. Absence de réflexion sur la démarche et les choix opérés. Appropriation très faible du projet. Ne parvient pas à construire un exposé de quelques minutes.	10 pts	Éprouve des difficultés à restituer ce qu'il a appris/ appris à faire. Des difficultés à expliquer et à comprendre des explications. Tente de réfléchir sur la démarche et les choix opérés, mais l'ensemble reste assez confus. Appropriation très modeste du projet.	25 pts	Retrace de façon convenable les principales étapes du projet. Capable de restituer dans les grandes lignes ce qu'il a appris/appris à faire. Présente son analyse avec une certaine précision. Sait le plus souvent justifier ses choix et les démarches adoptées. Appropriation satisfaisante du projet.	40 pts	Retrace de façon très satisfaisante les principales étapes du projet. Sait restituer précisément ce qu'il a appris/appris à faire et ce que le projet lui a apporté. Capable de porter un regard critique sur sa production individuelle (ou collective) et de formuler un avis personnel à propos d'une œuvre ou d'une situation. Peut justifier avec pertinence ses choix et les démarches adoptées. Très bonne appropriation du projet.	50 pts

Positionner les élèves à l'un des degrés de réussite.

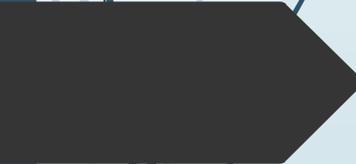
Encercler (sans le fractionner) le nombre de points attribués pour chaque partie du tableau : maîtrise de l'expression orale et maîtrise du sujet présenté.

TOTAL : maîtrise de l'expression orale + maîtrise du sujet présenté :

..... + = /100 points

Jury 1 _____

Jury 2 _____



**Bonne
chance à
tous !**